

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 mars 2022

Compte-rendu

Convocation du 04 mars 2022

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, MAUBOUCHER-MINIER, BONIN, LAURENT, LACRAMPE-BOSSIS, MASSIAS, DUPUY.

Messieurs CHAPEAU, LHUILLIER, GROLLEAU, ABILLARD, DOUBLET, RONCERET, GUIOCHEREAU.

Secrétaire de séance : Madame BONIN Marjorie

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 08 février 2022.

Intervention de Madame FAYARD, chargée de mission conseiller aux décideurs locaux auprès des Services de Gestion Comptable de SAUMUR.

Approbation des comptes gestion et administratif 2021 : budget commune

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de l'exercice 2021, à savoir :

- Fonctionnement : 256 298.52 €
- Investissement : - 67 317.52 €

Et procède au vote hors la présence de Madame le Maire en ce qui concerne le compte administratif.

Vote du budget primitif 2022 : Commune

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **1 293 150.41 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **1 116 214.28 €**

Approbation des comptes gestion et administratif 2021 : budget lotissement « Les Mortiers »

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de l'exercice 2021, à savoir :

- Fonctionnement : **62 375 €**
- Investissement : **- 21 950 €**

Et procède au vote hors la présence de Madame le Maire en ce qui concerne le compte administratif.

Vote du Budget Primitif 2022 Lotissement « Les Mortiers ».

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **136 483.34 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **136 483.34 €**

Approbation des comptes de gestion et administratif 2021 : budget lotissement le Village

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le résultat de l'exercice 2021, à savoir :

- Fonctionnement : **78 365 €**
- Investissement : **- 36 140 €**

Et procède au vote hors la présence de Madame le Maire en ce qui concerne le compte administratif.

Vote du Budget Primitif 2022 Lotissement « Le Village ».

Après présentation du budget le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement à **159 166.84 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement à **159 166.84 €**

Compte-rendu de la réunion SIVU du 07 février 2022

Madame RAVENEAU, donne lecture du dernier compte-rendu SIVU.

Compte-rendu du conseil d'école du 08 mars 2022

Madame RAVENEAU, donne lecture du dernier compte-rendu du conseil d'école en date du 21 février 2022.

L'école Odette Blanchet compte 141 élèves et conservera ses 6 classes à la rentrée prochaine.

Les actions pédagogiques reprennent. Les évaluations nationales de CP qui devaient être passées début janvier 2022 ont été reportés au 11 mars 2022. L'activité pédagogique complémentaire a été axée sur l'apprentissage de la lecture, la maîtrise de la langue et la numérotation.

Permanences des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Préparation des permanences pour les élections présidentielles.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés : 716 Route de la Thulanière « Les Hauts Champs » et 318 route de la Mare Jaune.

Délibération et question diverses

Vente d'un nouveau lot dans le lotissement des Mortiers (tranche 2).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte et donne tout pouvoir à Madame le Maire ou son adjointe pour signer les pièces nécessaires.

Madame le maire propose la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine non titulaire pour une durée de 4 à 5 semaines renouvelable pour effectuer la mise à jour, le classement et la cotation des archives communales. Les membres du conseil municipal acceptent la création du poste.